



## CODE DE CONDUITE DES RANGERS JUNIORS CANADIENS

<b>Grade RJC</b>	<b>Nom de famille</b>	<b>Prénom</b>	<b>Patrouille</b>
------------------	-----------------------	---------------	-------------------

1. Le *code de conduite des Rangers juniors canadiens* s'applique à l'ensemble des Rangers juniors canadiens (RJC) au sein du programme RJC.
2. L'organisation des Cadets et Rangers juniors canadiens (CRJC) s'engage à offrir un programme accueillant, sécuritaire et de soutien où tout le monde se sent valorisé et est en mesure de réaliser son plein potentiel. Se traiter les uns les autres avec respect et équité, et agir dans le meilleur intérêt des autres, fait partie intégrante du maintien d'une atmosphère positive, exempte de toute forme de discrimination, d'abus, de conduite inappropriée et de comportement néfaste. Votre comportement, lors d'activités en personne ou en ligne, a un impact sur cette atmosphère.
3. Les ordres, les politiques et les directives applicables vont vous être communiqués dans le cadre de votre entraînement.
4. Ce Code de conduite a été développé afin de vous donner l'occasion de:
  - a. examiner, réfléchir et discuter des comportements clés que l'on attend de vous en tant que RJC de façon à contribuer à faire de votre patrouille de RJC un lieu sûr où chacun se sent accueilli, valorisé et inclus ;
  - b. reconnaître votre engagement et votre responsabilité à continuer de prendre connaissance et de respecter tous les ordres, politiques, directives et règlements ; et
  - c. reconnaître que vous continuerez d'harmoniser votre comportement avec les valeurs de l'organisation des CRJC et de respecter les lois du Canada, y compris la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et la *Charte canadienne des droits et libertés*.
5. Tout au long de votre participation au programme des RJC et lors de toutes les communications et activités, vous devez :
  - a. donner un exemple positif de conduite, où vous serez gentil et vous considérerez l'impact de vos actions et de vos comportements ;
  - b. être honnête et traiter les autres équitablement, en respectant les limites physiques, les biens personnels et la vie privée ;
  - c. se conformer à toutes les lois, règlements, politiques, directives, ordres et instructions applicable ;
  - d. suivre les directives et décisions de vos dirigeants ;

Annexe A

- e. utiliser un ton de voix calme et raisonnable lors d'interactions avec les autres, en particulier lorsque vous donnez des instructions ou répondez à des préoccupations ;
- f. vous assurer que vous agissez toujours de manière sécuritaire, en veillant à votre sécurité et à celle des autres ;
- g. demander l'aide d'un RJC sénior ou d'un membre du personnel adulte lorsque vous avez besoin d'aide, et signaler tout acte répréhensible à un membre du personnel adulte dès que possible ;
- h. être respectueux de l'environnement et de votre entourage ;
- i. vous comporter d'une manière conforme au présent code de conduite lorsque vous utilisez des communications électroniques, incluant l'utilisation des médias sociaux, des courriels, de la messagerie instantanée, du clavardage en ligne, des sites Web et des textos, lorsque vous communiquez sur les activités des RJC ou les membres du programme des RJC, même pendant votre temps personnel ;
- j. prendre soin des vêtements, du matériel et de l'équipement qui vous ont été prêtés, et vous assurer que vous portez votre uniforme tel qu'il est décrit dans les *Instructions vestimentaires des Cadets et des Rangers juniors canadiens* ;
- k. ne parler que de vos propres expériences au sein du programme des RJC et ne pas agir en tant que porte-parole du CRJC auprès des médias ou dans un forum public sur quelque sujet que ce soit sans la permission de votre chaîne de commandement;
- l.
- m. garder pour vous les opinions personnelles, les commentaires inappropriés et les spéculations concernant les politiques et les programmes du CRJC ou partagez-les uniquement au sein de votre chaîne de commandement. Ne les partagez pas dans un forum public, que ce soit en personne, ou en ligne ; et
- n. vous abstenir de tout comportement illégal et interdit **ET NE DEVEZ PAS :**
  - (1) être offensant ou faire des remarques désobligeantes à l'égard de la race, de l'origine nationale ou ethnique, de la couleur, de la religion, de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'état matrimonial, de l'état familial, du handicap, de l'identité ou de l'expression de genre, des caractéristiques génétiques ou des caractéristiques physiques d'une personne (par le biais de commentaires verbaux ou écrits et de communications électroniques) ;
  - (2) adopter un comportement de nature sexuelle qui cause ou pourrait causer du tort à autrui, y compris les plaisanteries, les remarques ou les avances de nature sexuelle, le harcèlement de nature sexuelle et le visionnement, l'accès, la distribution ou l'affichage de matériel sexuellement explicite ;
  - (3) toucher d'autres RJC ou leurs effets personnels sans leur permission, sauf lorsque cela est absolument nécessaire dans une situation d'urgence ;
  - (4) tenter de faire honte aux autres ou de les isoler socialement ;
  - (5) prendre, distribuer ou partager des photos d'autrui sans leur consentement ;

- (6) adopter un comportement haineux ou raciste qui comprend l'affichage ou la communication de mots, de symboles ou d'images qui provoquent ou encouragent, justifient ou promeuvent la violence ou la haine à l'égard d'une personne ou de personnes d'un groupe identifiable, en raison de leur origine nationale ou ethnique, de leur race, de la couleur de leur peau, de leur religion, de leur âge, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur identité ou expression sexuelle, de leur état civil, de leur situation familiale, de leurs caractéristiques génétiques ou de leur handicap ;
- (7) utiliser ou posséder du tabac, sauf s'il est utilisé à des fins cérémonielles ;
- (8) acheter ou vendre du tabac;
- (9) consommer des e-cigarettes, du cannabis, de l'alcool ou des drogues illégales ou non prescrites, à l'exception des médicaments en vente libre fournis par le parent/tuteur (c'est-à-dire Tylenol, Advil, etc.) ;
- (10) posséder, acheter ou vendre des e-cigarettes, du cannabis, de l'alcool ou des médicaments illégaux ou en vente libre ;
- (11) partager des médicaments sur ordonnance avec une autre personne ;
- (12) vous engager dans des conversations ou des relations romantiques, sexuelles ou intimes avec des personnes en position d'autorité sur vous ; et
- (13) avoir des couteaux, des armes à feu, des armes ou des munitions en ma possession autre que ceux qui sont prévus pour participer aux activités de RJC.

6. Le non-respect du présent code de conduite et des politiques, directives, ordres et instructions peut entraîner des répercussions telles que la résiliation de l'adhésion à votre patrouille de JCR et/ou l'intervention de la police militaire ou civile.

### CONFIRMATION

7. Je reconnais par ma signature ci-dessous que j'ai lu et compris ce code de conduite, que j'ai posé des questions pour obtenir des éclaircissements si nécessaire et que j'accepte de me conformer à ce code de conduite.

---

Date Signature du RJC (Nom en lettres moulées et signature)

J'ai examiné le **Code** avec le RJC ci-dessus et j'ai clarifié la compréhension du contenu qu'il comporte.

---

Date Supérieur adulte (Nom et signature)

---

Date Parent/Tuteur (Nom en lettres moulées et signature)